

LE GUIMILIEU

N° 223—MARS 2017

Articles à remettre pour 13 mai 2017
Prochaine parution le 22 mai 2017
mairie.guimiliau@wanadoo.fr
Tél. 02.98.68.75.06.
www.guimiliau.fr



Compte-rendu du conseil municipal du 21 novembre 2016

Personnel communal

Monsieur le Maire informe le Conseil du passage à temps complet de Stéphanie FAFIN, suite à la mise en disponibilité de Martine RIOUAL, avec de nouveaux horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale.

Concernant le recrutement sur le poste d'agent d'accueil, Monsieur le Maire indique qu'une offre d'emploi a été faite sur le site du Centre de Gestion, sur Emploi Territorial ainsi que dans le Guimilien. Des conseils pour le recrutement pourront être demandés auprès du Centre de Gestion. A ce jour une quarantaine de candidatures sont parvenues en mairie.

Monsieur le Maire propose de mettre en place une commission de recrutement. Le conseil décide à l'unanimité que les membres de la commission seront Louis FAGOT, Chantal HAREL, Michel LE GALL, François RIOU et Stéphanie FAFIN.

Subventions pour le Centre d'Animation Locale

- Monsieur le Maire informe le Conseil des sommes restant à régler pour l'année 2016, en se basant sur la convention de l'année en cours et également sur l'arrêt des TAP en juin. Après avoir détaillé les calculs, Monsieur le Maire indique qu'il reste à devoir 1.661 €, entraîneur de football compris, et qu'il ne souhaite plus de modifications par rapport à ce qui avait été prévu dans la convention. Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à verser la somme restante.
- Pour l'année 2017, Monsieur le Maire informe le Conseil que les communes de Locmélar, Commana et Guimiliau se sont mises d'accord sur les montants qui seront versés (non compris la rémunération de l'animateur pour les entraînements de football) :
Guimiliau : 29.941 €

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Centre d'Animation Locale pour 2017, avec versement par cinquième, dès le mois de janvier 2017.

- Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un versement de 3.000€ a été reçu de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale. Cette somme est à reverser au Centre d'Animation Locale dans le cadre du Contrat Educatif Local. Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à reverser cette somme.

Modification du règlement intérieur de la salle polyvalente

Monsieur le Maire demande l'avis au Conseil sur les modifications du règlement intérieur de la salle polyvalente, qui leur a été transmis avant la réunion de Conseil.

Chantal HAREL demande que soit ajouté « interdiction de vapoter ».

Nathalie PICHOT propose également de préciser dans ce règlement que la passerelle n'est pas une aire de jeux.

Denis POULIQUEN demande si deux locations sont possibles le même week-end. Monsieur le Maire indique que cela n'est possible qu'en cas d'accord des 2 locataires.

Romuald LECOQ propose également de refaire des photos dans le local de rangement, afin de faciliter ce dernier.

Après en avoir délibéré, le Conseil vote à l'unanimité la modification du règlement intérieur de la salle polyvalente.

Denis POULIQUEN demande également qu'une attestation de responsabilité soit demandée lors de la location du barnum.

Droit de formation des élus

Monsieur le Maire rappelle qu'une participation à la formation des élus est prévue dans le budget communal.

Il indique également la création d'un Droit Individuel à la Formation (DIF) des élus locaux, à raison de 20h de formation par année. Il est financé par un prélèvement de 1% des indemnités des élus qui les perçoivent depuis le 1^{er} janvier 2016.

Questions diverses

- Contrat de ruralité

Monsieur le Maire informe le Conseil de la mise en place d'un contrat de ruralité au niveau de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau, pour lequel les communes peuvent présenter un dossier.

Monsieur le Maire propose de présenter un projet en rapport avec le développement touristique : reprendre le projet Breizh live(hébergement dans l'ancien presbytère) et offrir un meilleur accueil aux touristes au niveau de la place. Ce projet viendra en complément du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine.

Anne-Marie GIRARD propose d'y intégrer également le tourisme « vert ».

- Entretien des cloches de l'église :

Monsieur le Maire indique au Conseil qu'une visite de l'entreprise BODET pour l'entretien des cloches a mis en avant les anomalies suivantes :

➤ Le pare foudre n'est pas aux normes en raison d'une liaison coupée.

➤ Le clocher bouge quand les cloches sonnent. Un rejointoiement est à prévoir.

Monsieur le Maire précise qu'il informera le Conseil des montants dès réception des devis.

- Matériel informatique :

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un ordinateur de la mairie doit être changé. Le SIMIF va envoyer un devis.

- Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine

Monsieur le Maire indique au Conseil que les bâtiments sont en cours de démolition et qu'il reste encore du désamiantage à effectuer.

- Amendes de police :

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un montant de 6.469 € est attribué à la Communes concernant la répartition des amendes de police.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h25.

Compte-rendu du conseil municipal du 16 janvier 2017

Personnel communal

Monsieur le Maire informe le Conseil du déroulement du recrutement pour le poste d'agent d'accueil. Après étude des candidatures reçues, la commission de recrutement a convoqué une dizaine de personnes pour un entretien. Quatre d'entre elles n'étaient plus disponibles. Une personne a été retenue à l'unanimité par la commission, Madame Isabelle MEHEUX, actuellement inscrite au service intérim du Centre de Gestion du Finistère (CDG29). Un

contrat a tout d'abord été fait par l'intermédiaire de ce service du 9 au 31 janvier 2017. Compte-tenu du recrutement infructueux d'un fonctionnaire, Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un contrat CDD d'un an pourrait être proposé après délibération, avec possibilité d'une reconduction d'un an (les mêmes procédures de recrutement devront être respectées). Monsieur le Maire fait lecture de la délibération. Il indique également la possibilité de mettre en place un contrat directement avec le service intérim du CDG29. Un devis a été demandé afin de déterminer quelle solution serait la meilleure.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité par 14 voix pour, autorise Monsieur le Maire à prendre la délibération pour le recrutement d'un agent non titulaire sur un emploi permanent suite à vacance d'emploi.

Allée piétonne

Monsieur le Maire informe le Conseil du devis de la STEPP reçu de l'entreprise COLAS, concernant le rajout d'un mât supplémentaire, pour un montant de 2.100€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité par 14 voix pour, autorise Monsieur le Maire à signer le devis et à réaliser les travaux.

Monsieur le Maire informe également le Conseil de la facture, conforme au devis, transmise par ING Concept relative à la maîtrise d'œuvre concernant les travaux d'aménagement de la liaison douce entre le centre bourg et la salle polyvalente. Le montant s'élève à 9.900 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité par 14 voix pour, autorise Monsieur le Maire à régler cette facture.

PLUI

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une délibération devra être prise par les communes de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau (CCPL) pour mars 2017, pour donner ou non la compétence à la CCPL pour la mise en place du PLUI. Monsieur le Maire précise qu'il existe des avantages et des inconvénients à ce transfert de compétences. Des réunions d'information sont prévues. Monsieur le Maire indique que les conseillers des communes du bassin sud sont conviés à une réunion le 8 février 2017 de 19h à 20h dans les locaux de la CCPL.

Monsieur le Maire rappelle qu'actuellement la Commune de Guimiliau est en carte communale.

En cas de refus de 25% des communes, représentant au moins 20% de la population, une possibilité de report peut être envisagé.

Prévision de travaux 2017

- **Route de Kermat** : Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un rendez-vous est prévu avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) le 7 février prochain à 14h afin de représenter le projet. Dans le cadre du contrat de territoire, une esquisse avait déjà été proposée.
- **Côté Kroachou** : Monsieur le Maire indique la difficulté à réaliser des travaux dans ce secteur, en raison notamment de la complexité des réseaux existants et à venir (eau, éclairage, téléphone...). Dans le cadre de la sécurisation de l'approvisionnement en eau, une vanne a été posée sur le réseau reliant la Penzé au réservoir du Télégraphe.

Questions diverses

- **Contrat de ruralité** : Monsieur le Maire informe le Conseil que le projet Breizh Live a été retenu dans le cadre du contrat de ruralité.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h15.

Etat civil

NAISSANCES

- **Valentin GOGÉ**, né le 23 février 2017 à Brest, 11 rue de Guelequer.

DECES

- **Yvonne GRALL, née RUMEUR**, décédée le 20 février 2017 – 91 ans.

Informations communales

ELECTIONS 2017

Elections présidentielles : 1^{er} tour le **23 avril** – 2^{eme} tour le **7 mai**

Elections législatives : 1^{er} tour le **11 juin** – 2^{eme} tour le **18 juin**

L'année 2017 étant une année de refonte des listes électorales, tous les électeurs de la commune recevront une nouvelle carte électorale.

**Le bureau de vote de Guimiliau se situe désormais à la mairie.
Il sera ouvert de 8h à 19h.**

Pièce d'identité obligatoire, sans ce document vous ne pourrez pas voter (tout document en cours de validité avec photo justifiant de l'identité : carte d'identité, passeport, permis de conduire, permis de chasser, carte d'ancien combattant, carte vitale avec photo, etc...)

RECENSEMENT MILITAIRE

Les **jeunes de 16 ans** doivent se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur date anniversaire en **mairie** ou sur www.service-public.fr

Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Rappel des horaires des mairies pour les demandes de carte d'identité et passeport

LANDIVISIAU :

du lundi au vendredi :

8 h 30-12 h / 13 h 30-17 h 30

le samedi (service état-civil) :

9 h 00-12 h 00

SIZUN :

Du lundi au vendredi :

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

le samedi : de 8h30 à 12h00

CONTENEURS DE TRI

Divers déchets ont été retrouvés éparpillés autour des conteneurs à plusieurs reprises.

Veillez à bien trier vos déchets en les déposant dans les bons conteneurs ou à la déchetterie.

TERRAIN MULTISPORTS

Merci de bien vouloir rappeler à vos enfants qu'il est interdit de s'introduire dans les propriétés privées sans autorisation même pour récupérer un ballon !

D'autre part, les alentours du terrain multisports ne sont pas une piste de cross pour les quads et les motos.

Des jeunes ont également été vus tout en haut des infrastructures.

Des dégradations ont aussi été constatées sur divers bâtiments publics pendant les dernières vacances scolaires.

**Pour le bien-être et le respect de tous,
merci de bien vouloir responsabiliser
vos enfants.**

Halte aux crottes de chiens !

Il n'y a pas que sur les trottoirs que c'est gênant. Même dans les zones sans trottoir, comme les jardins publics, les lotissements et les terrains privés (surtout ceux des autres riverains bien entendu ...), mais aussi le cimetière !

Quand on a un chien, on n'échappe pas à ses déjections. Il y a les maîtres qui font leur devoir en les ramassant, ceux qui ignorent superbement leur chien le temps de sa commission, ceux qui les libèrent pour que les « cacas » ne soient pas dans leur jardin, et d'autres qui aimeraient être plus civiques mais qui sont parfois découragés par l'ampleur de la tâche!



Pourtant 100% des piétons ne souhaitent pas marcher dedans !!

Alors pour le bien-être de tous, ne laissez pas divaguer votre animal, et n'oubliez pas de ramasser les crottes qu'il dépose à l'extérieur de votre propriété !!

-

Divagation des chiens

Il n'est pas méchant... Il ne mord pas ... Mais il arrive aussi qu'il le soit ! Dans tous les cas de figure, il n'a pas à traîner sur la voie publique où passent aussi parfois des jeunes enfants qui ne savent pas que toutou n'est pas méchant, même quand il aboie.

Chez Anita et Guy

Congés Annuels : l'épicerie et le bar seront fermés à partir du **lundi 20 mars (inclus) au vendredi 24 mars (inclus)**.

A compter du 1^{er} avril, l'épicerie et le bar seront ouverts tous les jours de 7h30 à 19h30 sans interruption jusqu'au 30 septembre.



Une soirée Karaoké est organisée le **samedi 8 avril** à 20h **au bar Chez Anita et Guy**.

Cette soirée sera animée par un professionnel « Karasing ».



Le train, au départ de la gare de Guimiliau, vous y avez pensé ?

Avec 3 allers-retours en moyenne par jour, le TER vous permet de rejoindre le cœur de Morlaix en seulement 14 minutes, ainsi que les communes de l'ensemble de la ligne Morlaix-Brest, en direct et à des prix très avantageux.

Exemple de prix pour un abonnement mensuel, proposé par la Région Bretagne et SNCF :

Guimiliau-Brest à 42,70 €/mois pour des voyages en illimités.

En plus, avec la prime employeur, votre abonnement est pris en charge à hauteur de 50%.

TER, c'est aussi des petits prix pour vos voyages loisirs.

Avec les prix ronds du TER Bretagne, le trajet Guimiliau-Rennes est à partir de 28 € l'aller-retour, sans parking, sans bouchon. C'est encore plus intéressant, pour les jeunes de – 26 ans !

BONUS : les enfants de – de 12 ans voyagent gratuitement sur le réseau TER Bretagne, tout le temps. (seule condition : être accompagné d'une personne payante)

➤ Toutes les informations :

■ Gares SNCF ■ Site SNCF TER Bretagne ■ 0 800 880 562 Service & appel gratuits



Vous venez d'arriver sur la commune ?

Votre mairie dispose de toutes les informations pratiques et d'une offre d'essai gratuite pour découvrir le train.

DEPISTAGE DU CANCER COLORECTAL, ORGANISE par l'ADEC 29:

"Dépister et prévenir les cancers, en Finistère"

Tel :02 98 33 85 10 - email:contact@adec29.org

Pour qui ? : Tous les hommes et toutes les femmes de 50 à 74 ans

Pour quoi ? : Ce cancer de l'intestin, qui touche les deux sexes, peut être guéri 9 fois sur 10, s'il est débusqué précocement.

Comment ? : Par la recherche de sang invisible dans les selles, grâce au NOUVEAU TEST OC SENSOR

En pratique : Muni(e) de votre lettre d'invitation personnalisée au Dépistage envoyée par l'ADEC 29 (Organisme départemental officiel en charge du Dépistage Organisé dans le cadre du Plan Cancer), rendez-vous sans tarder chez votre médecin généraliste ou chez votre pharmacien, qui vous délivreront GRATUITEMENT un kit de dépistage complet.

FACILE, le nouveau Test de Dépistage du cancer colorectal est A REALISER A DOMICILE, et à renvoyer par enveloppe T (fournie) au laboratoire national chargé de la lecture et du retour des résultats

Le Comité Finistérien de la Ligue contre le Cancer soutient activement la promotion du Dépistage Organisé des cancers dans notre département

BIENVENUE DANS MON JARDIN

Rencontrer d'autres jardiniers, partager ses expériences pour un jardinage respectueux de l'environnement, accueillir la biodiversité comme richesse pour ses plantations... les motivations des jardiniers amateurs participant à l'opération Bienvenue dans mon jardin en Bretagne sont nombreuses ! Et qui mieux qu'un jardinier qui a testé des techniques et des outils pour informer son voisin ?

Tous les deux ans, en Bretagne, des acteurs du tourisme et de l'environnement* se mobilisent et accompagnent des jardiniers amateurs dans l'ouverture de leur jardin pour :

- Sensibiliser aux problèmes posés par les pesticides sur la santé, la biodiversité et l'environnement.
- Faire découvrir des méthodes de jardinage au naturel... et ses résultats !
- Favoriser la rencontre entre jardiniers ...ou entre voisins !

Vous êtes sensibles à l'environnement et vous jardinez sans pesticides ni engrais chimiques ? Vous aimez partager vos expériences ? Alors, ouvrez votre jardin le week-end des 10 et 11 juin prochains !

En 2015 près de 200 jardiniers ont participé à cette expérience conviviale, dont 30 jardins partagés.

Plus d'informations sur www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org

* Coordination des Jardiniers de Bretagne, la Maison de la consommation et de l'environnement, l'Association des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne, le Département des Côtes d'Armor, la Maison de la Bio 29, Bretagne Vivante et les Bassins Versants de Bretagne.

Article rédigé par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement – 48 boulevard Magenta – 35000 Rennes – 02.99.30.35.50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org ou www.jardineraunaturel.org

Comment lutter contre le Frelon Asiatique ?

Les frelons asiatiques déciment les abeilles et sont dangereux pour l'homme.

Lutter contre la prolifération de cette espèce invasive est donc un devoir pour chacun d'entre nous.

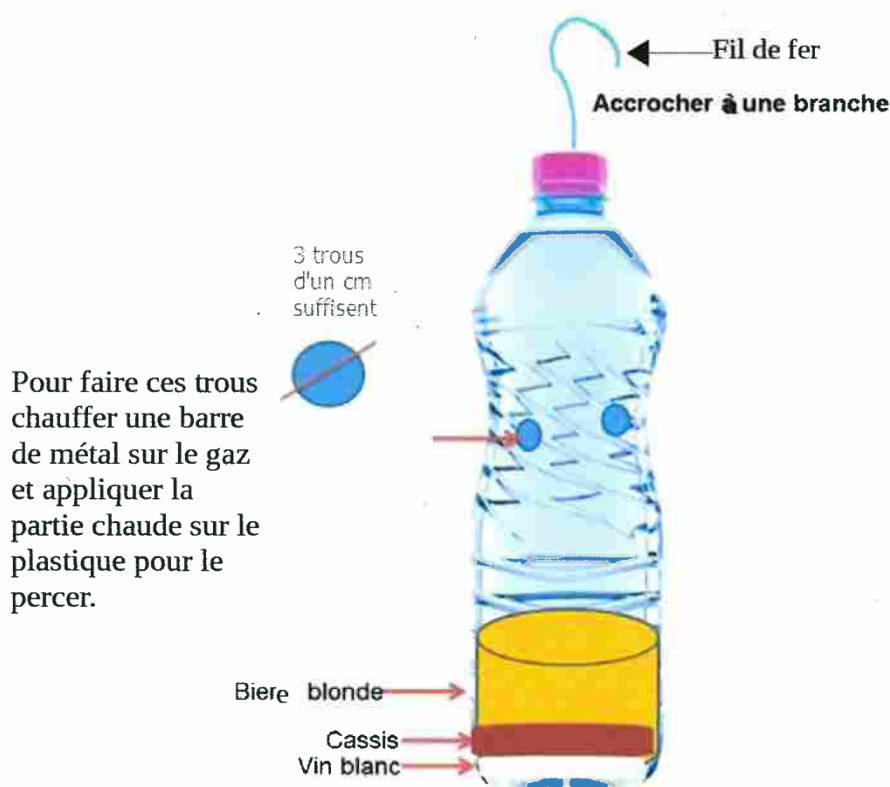
Les nids de frelons construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver et seules les jeunes reines restent en vie et se camouflent dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, etc...

Elles n'en sortent que **fin février** et recommencent à s'alimenter.

C'est à ce moment là que nous pouvons agir, en disposant dans nos jardins, des pièges pour attraper ces futures fondatrices de nids.

Fabriquer ces pièges est très simple : il suffit de récupérer des bouteilles plastique d'eau minérale, de percer trois trous, puis de verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange composé de 1/2 de bière, 1/4 de vin blanc (pour repousser les abeilles) et de 1/4 de sirop de cassis.

Ensuite vous laisser en place ces pièges en suspension dans le jardin de la fin février à juin.



Vous pouvez bien sûr prolonger l'opération jusqu'à l'arrivée du froid...

Changez la mixture de temps en temps en noyant les occupants qui ne sont pas morts.

Merci de votre lecture et à vos pièges !

Attention : si vous repérez un nid prenez contact avec les services municipaux !

MEMENTO

<u>Halte garderie mille-pattes</u> Maison des Associations - 12 rue des Bruyères Tous les jeudis à Guimiliau de 9 h à 17 h pour les enfants de 3 mois à 6 ans) - Contact de 9h à 12h et de 13h à 17h : 06.64.22.28.14 ou 02.98.68.42.41	<u>Mission Locale</u> (pour les jeunes de 16 /25 ans) Pour prendre rdv tél : 02.98.15.15.50. / 02.98.68.67.64.
<u>Déchetterie de Bodilis</u> - Tél. 02.98.68.99.99. Du 1er avril au 30 septembre lundi au samedi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 H 30	<u>Déchetterie de Sizun</u> - Tél. 02.98.24.15.92. Du 1er avril au 30 septembre Lundi /Mercredi/Vendredi et Samedi : 9 h -12 h /14h - 18 h 30 Mardi: 14h à 18h 30
<u>Déchetterie de Lampaul-Guimiliau</u> « Kergreven » - Uniquement déchets verts Du 1er samedi d'avril à fin octobre Mercredi : 14 h à 17 h Samedi : 13h30 h à 18 h	<u>Sivu PLH</u> : Permanences à la Communauté de Communes de Landivisiau : 1er et 3ème mercredis du mois de 10 h 30 à 12 h.

Relais Parents - Assistantes Maternelles

A Landivisiau du lundi au vendredi 9H/12h30—13h30/17h
Permanences de midi et permanences de soirée à Landivisiau :

A Landivisiau :



<u>lundi</u>	<u>mardi</u>	<u>mercredi</u>	<u>jeudi</u>	<u>vendredi</u>
9h/12h30	9h/12h30	9h/12h30	9h/12h30	
13h/18h	13h/17h	13h/18h	13h/19h45	9h/17h

Contact au 02.98.24.97.15 ou
rpam.paysdelandivisiau@gmail.com
Page facebook : <https://www.facebook.com/rpamlandi>

PETITES ANNONCES

A VENDRE
Couette
imprimée neuve :
30€
Téléphone:
06.59.90.61.68

Vous voulez vous débarrasser de vos anciennes tours d'ordinateurs.
Alors n'hésitez pas à nous joindre, nous les recyclons.
Téléphone : 02.98.68.75.14

Vend voiture peugeot 207 noire
Premium
63000 km, gasoil, 5 portes
Pour plus d'information veuillez contacter
Mr Sébastien Caroff
Téléphone : 06 03 26 00 78

Devenir « Famille de vacances » avec le Secours Populaire Français Le droit aux vacances pour tous les enfants

Un enfant sur trois ne part toujours pas en vacances. Le Secours Populaire Français – Fédération du Finistère recherche des familles bénévoles prêtes à accueillir un enfant de 6 à 12 ans durant deux semaines l'été prochain.

Vous habitez à la campagne ou à la mer ? Accueillez un enfant de Paris ou de la Marne,

Le dispositif « Familles de vacances » du Secours Populaire Français permet aux enfants de ces départements, âgés de 6 à 10 ans et issus de milieux défavorisés, de venir en vacances dans une famille bénévole du département.

Ce dispositif visant à lutter contre les exclusions fait ses preuves, puisque le Secours Populaire Français constate que beaucoup d'enfants inscrits pour la première année sont réinvités par la famille de vacances l'année suivante car des liens affectifs se créent.

Vous et votre famille souhaitez tenter l'aventure ?

L'équipe vacances du SPF29 est disponible pour vous rencontrer.

N'hésitez pas à prendre contact :

par téléphone : 02 98 44 48 90

par courriel : vacances@spf29.org

CENTRE D'ANIMATION LOCALE

Le centre d'animation locale propose une soirée sportive dans la salle de sport de Guimiliau, accessible à tous les habitants en famille seul ou entre amis.

A partir de 19h le **vendredi 7 avril** gratuit.

En présence de l'animateur sportif Cédric Boucher, les Troyens (Football américain, flag) et Cheerleading.

Multiplés ateliers sportifs à disposition: badmington, ping pong, jeux de balles, jeux de contacts avec les Troyens, acrobaties avec le cheerleading etc...

Bienvenue à tous.

Samedi 15 avril : Opération récolte de ferraille pour les projets jeunesse du centre d'animation locale. Dépôt entre 8h et 18h au niveau de la salle polyvalente de Guimiliau

Possibilité de ramassage à domicile

06.19.55.49.47

COMITE DES FETES DE GUIMILIAU



APPEL aux Bénévoles pour le comité des fêtes

Les personnes peuvent se présenter auprès de la mairie ou auprès des responsables du comité des fêtes.

ENDURANCE EQUESTRE

GUIMILIAU

sur le site de la salle polyvalente

Samedi 29 Avril

à partir de 9h30

Remise des prix 16h00

Dimanche 30 Avril 2017

à partir de 8h30

Remise des prix 17h00

Buvette - crêpes - restauration
sur place pendant les deux jours

Entrée gratuite

Organisation : CREEF et Amicale de l'Enclos



RENDEZ VOUS POUR LE DEBROUSSAILLAGE AVEC VOS OUTILS
SALLE POLYVALENTE LE 1^{ER} AVRIL A 8H30
RECHERCHE DE SIGNALEURS POUR LE 29 ET 30 AVRIL.
S'ADRESSER A LA MAIRIE

SOLUTIONS N°92

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	R	I	M	O	R	D	I	A	L
2	O	E	S	O	P	H	A	G	E	
3	U	N	I	T	E		L	U	R	E
4	S	O	S		R	E	L	A	I	S
5	S	U		D	E	M	E	N	E	S
6	E	V	E		S	I	R	E	N	E
7	C	E	N	E		E			S	S
8	A	L	O	U	E	T	T	E		
9	F	E	U	X		T	R	O	U	S
10	E	R	E		T	E	I	N	T	E

MOTS CROISES
(Chantal HAREL)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

N° 93

HORIZONTAL

- 1/Confiseries
- 2/ Personne participant à un soulèvement populaire
- 3/Fare à cils – Marque sur un vêtement.
- 4/ Disposition des mâts et des voiles – Auquel on tient beaucoup.
- 5/Acide ribonucléique–Note de musique.
- 6/Partie de nom propre irlandais ou écossais – Sélectionner.
- 7/Avis – Métal précieux.
- 8/Supprimé – En forme de fuseau
- 9/Périodes – Petite cheville.
- 10/Possessif – Mélangé.

VERTICAL

- 1) Variétés d'agrumes dont on tire une essence utilisée en parfumerie ou en confiserie.
- 2) Chef dans les pays musulmans –Vérifié un compte
- 3) Congédiées.
- 4) Unité de flux lumineux du système international.
- 5) Répété plusieurs fois.
- 6) Le plus long fleuve d'Afrique – Voie carrossable.
- 7) Symbole chimique – Poils longs et rêches de certains mammifères.
- 8) Fils d'Oeagre et Calliope – Saison.
- 9) Petit écran – Feuillet sur lequel sont inscrits recto verso certains actes juridiques.
- 10) Colère – Raire.